

I. — PARTIE THEORIQUE.

PRINCIPES DE LITTÉRATURE.

V. PARTIE.

LES GENRES DE COMPOSITION.

III. Leçon : — La Description

1. Qu'est-ce que la description ? Telle est la première question que nous devons nous poser.

La description consiste essentiellement à rendre visibles et comme présentes à l'esprit, par des mots, les choses matérielles. Elle a pour objet de déterminer chez le lecteur, par l'intermédiaire de la lettre imprimée, la même impression que ferait sur lui la réalité décrite, si elle était placée sous ses yeux.

Quand La Fontaine parle du "héron au long bec emmanché d'un long cou," il veut évoquer dans notre imagination la silhouette cocasse de l'oiseau trop dédaigneux.

On voit donc en quoi la description diffère de l'analyse morale. Celle-ci vise à exprimer des sentiments, des "états d'âme," et des transformations d'états d'âme. — Par exemple, Racine dans son *Andromaque*. — La description néglige le domaine de l'âme immatérielle : elle exprime les réalités visibles, tangibles, elle en saisit les traits distinctifs et nous les met sous les yeux.

Vu le public spécial auquel cette REVUE s'adresse, je m'occuperai de la "description," en me plaçant au point de vue *pédagogique*. Quels conseils un professeur peut-il donner à ses élèves, une fois qu'il leur a prescrit de s'exercer sur quelque sujet descriptif ?

I. — Choix des modèles.

Ici comme toujours, il est bon d'inviter les élèves à lire quelques pages de maîtres qui leur serviront de modèles. L'on ne peut demander à des imaginations novices encore de créer elles-